

TAIZÉ TOUSSAINT

DU 19 AU 23 OCTOBRE 2025



Pèlerinage diocésain pour
les lycéens de plus de 15 ans

TAIZÉ, TU CONNAIS ?

Taizé, c'est un petit village de Bourgogne, depuis les années 1960, des jeunes de tous les continents se rassemblent autour d'une communauté internationale de frères chrétiens (catholiques, orthodoxes, protestants), fondée par frère Roger. Ces hommes se sont engagés par un oui de toute leur vie pour vivre à la suite du Christ.

Chaque année, des milliers de jeunes se donnent rendez-vous là-bas pour faire ensemble l'expérience unique de la prière, du silence, des rencontres et du partage.

Les journées sont rythmées par trois temps de prière ponctués par les chants avec les frères, des temps d'échange en petits groupes, des services pour aider, et des moments libres pour se poser, réfléchir, se reconnecter à soi, aux autres et à Dieu.



LA VIE À TAIZÉ

À Taizé, on vit simplement. C'est une partie importante de l'expérience. Ici, pas de luxe, pas de superflu.

▶ LE LOGEMENT :

On dort en dortoirs séparés filles/garçons et majeurs/mineurs, ou en tentes. Il faut venir avec un duvet et de quoi être à l'aise, même s'il fait un peu frais. Il y a des blocs sanitaires avec douches individuelles.

▶ LES REPAS :

On mange tous ensemble, dans une ambiance conviviale. Chacun reçoit son plateau et aide parfois au service ou au nettoyage.

▶ LES SERVICES :

Chaque jeune donne un coup de main pendant son séjour : vaisselle, balais, service du repas, rangement... Rien de compliqué, mais c'est un moyen concret de participer à la vie commune.

▶ LE CADRE :

Pas de wifi, peu de réseau : c'est l'occasion de se déconnecter pour mieux se reconnecter à Dieu, aux autres et à soi-même. Le silence, les chants, les temps en plein air et les rencontres avec d'autres rendent cette expérience unique.





UNE JOURNEE-TYPE

- 08h15 : prière du matin puis petit-déjeuner
- 10h00 : introduction biblique par un frère
puis partage en petite équipe ou service
- 12h20 : prière de midi puis repas
- 14h00 : répétition de chants dans l'église ou temps libre
- 15h15 : introduction biblique et partage en petite équipe ou service
- 17h15 : goûter
- 17h45 : témoignage
- 19h00 : repas
- 20h30 : prière du soir
temps festif à l'Oyak jusqu'à 23h.

+ DE 18 ANS

Suite à l'expérience des années précédentes, un programme spécifique un peu différent pour les + de 18 ans (non animateurs) est pensé par la communauté.

Avec notamment le petit-déjeuner entre majeurs et des services un peu plus engagés qui demandent davantage de responsabilité et de régularité. Le logement se fera entre majeurs et non mixte.

Tu vis bien sûr le pèlerinage avec ton groupe en dehors de ces temps spécifiques.

LES PETITS +

Pense à des vêtements chauds et pratiques, une lampe de poche..., un vêtement de pluie et de bonnes chaussures.

Surtout n'oublies pas ton pique-nique pour le déjeuner du 1er jour - le 19 octobre.

Si tu es musicien et que ton instrument est transportable prends-le !

Si tu es scout, pourquoi pas avoir ton foulard ?



DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour participer au pèlerinage de Taizé Toussaint 2025, un certain nombre de documents sont nécessaires et à rendre au responsable de ton groupe pour la date donnée par celui-ci (courant septembre) :

- le bulletin d'inscription
- la fiche sanitaire de liaison
- la fiche de droit à l'image
- le paiement des frais d'inscriptions



QUE FAUT-IL OUBLIER ?

Mieux vaut laisser chez toi tout ce qui a de la valeur (les logements ne sont pas fermés à clé). La communauté et l'équipe d'organisation ne seront pas responsables des vols.

Le tabac à rouler et l'alcool sont interdits à Taizé. La communauté et l'équipe d'organisation pourront décider d'une exclusion si les règles ne sont pas suivies.



Pèlerinages Diocésains

39 Rue de la Monnaie 59000 LILLE

Tel : 03 20 55 00 15,03

Courriel : pelerinages@lille.catholique.fr

N° opérateur voyage : IM 059100042

Pastorale des jeunes : 03 20 55 95 49 jeunes@lille.catholique.fr

TAIZE TOUSSAINT 2025

Du 19 au 23 octobre 2025

Tarif 185 €

BULLETIN D'INSCRIPTION - (Accompagnateur/trice)

Impérativement avant le 28/09/2025

+ de 20 ans

Cadre réservé à l'administration :

N° d'inscription :

NOM Prénom ☐ Homme ☐ Femme

Adresse Code Postal - Ville

Tel Date de naissance

E-mail (*écrit en majuscule*)

Lycée/groupe/aumônerie :

(Merci d'être très lisible ! L'e-mail est obligatoire pour l'envoi de la confirmation d'inscription et des informations pratiques).

En cas d'urgence, merci d'indiquer noms et numéros de téléphone d'une personne de contact pouvant être joints durant le séjour en cas d'urgence (OBLIGATOIRE) :

Documents à fournir à l'inscription : (ATTENTION : Sans ces documents, l'inscription ne sera pas validée !)

☐ L'Autorisation de diffusion de l'image du mineur à destination de l'Association Diocésaine

☐ Fiche sanitaire complétée et signée accompagné du certificat si problème médical.

☐ Extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Transport : Le transport a lieu en AUTOCAR. Les heures de départ et de retour seront indiquées avant le départ.

Je soussigné(e) Nom - Prénom.....

Je choisis de participer au pèlerinage des jeunes à Taizé avec un **départ le 19 octobre vers 06h00 et un retour le 23 octobre en fin de journée. (4 nuitées)**

- J'ai compris qu'il s'agissait d'une **démarche de type « pèlerinage »**. Le **transport** se fait en AUTOCAR et l'**hébergement** a lieu à TAIZE et est susceptible de se faire sous tente.
- Les logements de Taizé ne sont pas fermés à clef. Nous conseillons de ne pas prendre d'objets de valeur. La communauté de Taizé et le diocèse ne sont pas responsables en cas de vols. L'alcool et le tabac à rouler sont illicites. La consommation ou détentions de produits illicites fera l'objet d'une exclusion immédiate à la charge de la famille.

☐ J'ai pris connaissance de la double page de présentation du pèlerinage

☒ Déclare avoir pris connaissance des **conditions générales de participation** et des conditions particulières de participation et du contrat d'assurance (www.lille.catholique.fr/foi-spiritualite/pelerinages)

Fait à, le

➔ Signatures obligatoires précédées de la mention « lu et approuvée »

Validation de l'inscription :

Pour valider l'inscription, les règlements et documents à fournir sont obligatoires, l'inscription ne sera pas traitée s'il manque les documents à fournir et/ou les règlements.

Le chèque de 185 € est à l'ordre d'« AD PELERINAGES DIOCESAINS »

Le prix comprend le car, l'hébergement en pc du soir du 1er jour au midi du dernier jour, l'assurance. **Il faut avoir 20 ans révolu pour participer comme animateur. Sinon, on est considéré comme jeune.**

Bien avoir sur soit à TAIZE la carte d'identité et la carte Vitale.

Conditions particulières de participation

Annexe des conditions générales de participation

Annulation du fait du pèlerin (sauf cas de force majeure)

Un montant de 35 euros (frais de dossier) sera retenu, dans tous les cas, même cas de force majeure, jusqu'à 20 jours avant le départ.

A moins de 20 jours avant le départ, tout voyage interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure*.

*Par cas de force majeure, nous entendons : décès du participant, de ses parents, frères et sœurs ou grands-parents, hospitalisation ou incapacité médicale du participant.

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou mail, le plus rapidement possible.

Il est obligatoire de renvoyer un certificat de décès ou médical afin d'être remboursé.

Dans le cas d'un départ anticipé de TAIZE du jeune pour raison non médicale, les frais retours sont à la charge des parents.

Les frais d'assurance comprennent la responsabilité civile, l'individuel accident, le rapatriement.



Déclare avoir pris connaissance des conditions de traitements de mes données (ci-dessous). **A COCHER OBLIGATOIREMENT**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées en format papier et informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par AD Service des Pèlerinages diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans pour des raisons comptables.

Vos coordonnées pourront être transmises au service ressources du diocèse de Lille, en vue de vous solliciter pour des dons.

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici ☐

La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal : la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Vos coordonnées pourront être transmises à la pastorale des jeunes pour vous envoyer des courriers d'informations.

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici ☐

FICHE SANITAIRE

Fiche sanitaire nécessaire pour le pèlerinage TAIZÉ du 19 au 23 octobre 2025

Les informations sur ce document sont importantes. Elles permettront une meilleure prise en charge de votre enfant en cas de besoin.

1- JEUNE

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

☐ GARÇON

☐ FILLE

2- VACCINATIONS

- Joindre les photocopies de vaccination du jeune à cette fiche sanitaire
- Si le jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE JEUNE :

ALLERGIES : MEDICAMENTEUSES	oui	non	ASTHME	oui	non
ALIMENTAIRES	oui	non	AUTRES	_____	

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR :

S'il s'agit d'un trouble de la santé, comme une pathologie chronique, une allergie, une intolérance alimentaire, un PAI a peut-être été élaboré. Dans ce cas, le joindre à la fiche sanitaire, merci.

INDIQUEZ CI-APRES :

LES DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation)
EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS A PRENDRE :

Votre enfant souffre-t-il d'énurésie ? oui non parfois

Si le jeune suit un traitement médical lors de l'activité joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom du jeunes avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

NOM DU TRAITEMENT MEDICAL : _____

Y-a-t-il eu une hospitalisation dans les 3 derniers mois : O / N ? Si oui, pour quelles raisons :

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... précisez.

4- RESPONSABLE DU L'ENFANT :

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE.....

TELEPHONE FIXE _____ PORTABLE _____ BUREAU _____

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT (facultatif)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont destinées aux organisateurs et encadrants du pèlerinage du Taizé Toussaint 2025. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins de gestion administrative et d'une prise en charge sanitaire (malaise, accident ...). Elles sont conservées pendant le temps du pèlerinage. La base légale du traitement est l'obligation légale, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION

Tout signataire de cette autorisation de diffusion cède à l'Association Diocésaine de Lille, 68 Rue Royale 59800 LILLE les droits d'utilisation des photographies et vidéos.

Descriptif du projet	
Présentation du projet	Prise de photographies et de vidéos pour illustrer le pèlerinage à Taizé
Dates et lieux d'enregistrement	Lors du pèlerinage à Taizé du dimanche 19 octobre au jeudi 23 octobre 2025
Nom et adresse de l'établissement	Association Diocésaine de Lille, 68 Rue Royale 59800 LILLE
Producteur	Service diocésain des jeunes – Christ On Lille – jeunes@lille.catholique.fr

Modes d'exploitation		
Diffusion ou projection collective	Durée : 4 ans	Illustration d'article sur Taizé, pour la revue église de Lille et Notre-Eglise, Affiche pour promotion du pèlerinage Taizé Toussaint.
Diffusion en ligne	Durée : 4 ans	Illustration (photos et / ou vidéo) d'article en lien avec Taizé sur les sites du diocèse : lille.catholique.fr et christonlille.com Sur les réseaux sociaux pour des publications en lien direct avec le pèlerinage Taizé Toussaint 2025 et sa promotion pour 2026 – 2027 et 2028. (Facebook Instagram YouTube Tiktok) (photos et / ou vidéo)

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre.

L'œuvre demeurera sa propriété exclusive. Le producteur s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image de la personne susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La base légale du traitement des données est le consentement, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Autorisation pour MAJEUR

Je soussigné(e) (Prénom, NOM) :

Reconnais expressément ne pas être lié à un contrat exclusif pour l'utilisation de son image et de sa voix.

☐ Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation, sans aucune contrepartie financière de son image et de sa voix, dans le cadre exclusif du projet ci-dessus exposé et pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés. Cette autorisation exclut toute autre utilisation, notamment dans un but commercial ou publicitaire. Elle est consentie sachant qu'il n'y aura pas de mention du nom du mineur et qu'il peut s'agir d'image individuel ou de groupe.

☐ Je ne donne pas mon accord la captation de l'image / de la voix,

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Valable pour une durée de 4 ans, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment.

Les supports de communications et journaux créés avant la révocation ne seront pas détruits.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Fait à Le, Signature :

Et établi en deux exemplaires originaux.